

## DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE

### 1 – CALENDRIER DE LA CAMPAGNE 2018-2019

La plateforme Messervicesetudiant est ouverte du 15 janvier au 31 mai 2018.  
La centrale Trouverunlogement.lesCrous sera ouverte dès le 19 février 2018.

### 2 – SAISIE

Lors de la saisie de leur dossier, les étudiants et futurs étudiants devront se munir :

- De l'avis fiscal 2017 sur les revenus 2016 de leurs parents ;
- Du numéro I.N.E.
- De leur numéro de téléphone portable et d'une adresse mail.

Afin de favoriser une instruction rapide du D.S.E., il est indispensable d'effectuer une saisie exhaustive des vœux pour éviter, le plus possible, les modifications apportées au dossier par rapport à la saisie initiale.

### 3 – GESTION DES FLUX DE CONNEXION

Afin d'éviter, autant que possible, la survenance des « pics » de saisies pouvant conduire à la saturation des serveurs ou à des délais d'attente trop importants, je vous demande d'inciter les étudiants à se connecter le plus tôt possible.

### 4 – ENVOI DU DOSSIER : LA DEMATERIALISATION

Le dossier sera envoyé par email à tous les étudiants (primo entrants ou renouvelants). L'étudiant devra :

- Vérifier les informations saisies par ses soins afin de les valider (ou de les modifier) ;
- Dater et signer le dossier.

Ce document, imprimé par l'étudiant, devra être retourné accompagné des justificatifs nécessaires à l'adresse suivante :

**CENTRE DE NUMERISATION DU CROUS DES ANTILLES ET DE LA GUYANE  
TSA 94026  
59901 LILLE CEDEX 9**

Aucun dossier ne devra être retourné au Crous / Clous.

## REPOSE DU CROUS

Le Crous, après avoir reçu votre dossier, envoie par email la notification conditionnelle indiquant l'échelon de bourse.

Des renseignements complémentaires pourront être demandés.

## MISE EN PAIEMENT DE LA BOURSE

La mise en paiement de la bourse ne sera effective que lorsque les services du Crous seront en possession de toutes les pièces justificatives et de la confirmation d'inscription dans l'enseignement supérieur (certificat de scolarité 2018/2019).

Les inscriptions de vos étudiants devront nous parvenir via APOGEE, le module SCOLA ou par liste datée et signée.

Un dossier complet au 25 août, sera mis en paiement dès le 30 août 2018, puis le 5 de chaque mois.

## INFORMATION DES CANDIDATS

Il est capital que l'information des étudiants et futurs étudiants soit assurée de la façon la plus large possible.

A cet effet, vous recevrez des affiches pour annoncer l'ouverture de la campagne et des guides d'aide à la saisie.

De même, **une réunion d'information** sera organisée par **les services du Clous** à l'attention de tous les responsables concernés par la mise en œuvre du Dossier Social Etudiant et des assistantes sociales en fonction dans vos établissements.

**Mardi 06 février 2018 de 10h à 12h**  
**Salle polyvalente du Clous – Campus de Schœlcher**

Vous voudrez bien me tenir informé des éventuelles difficultés que vous pourriez rencontrer dans l'application de ces mesures.

Comme chaque année le succès de cette opération reposera sur un partenariat étroit entre les différents acteurs et sur une mobilisation de l'ensemble des personnels concernés.

Je compte sur votre participation active et vous remercie pour votre engagement.

Béatrice CORMIER  
Rectrice de l'Académie de Martinique

